



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Épidémie de covid-19 dans les EHPAD

Question au Gouvernement n° 2852

Texte de la question

ÉPIDÉMIE DE COVID-19 DANS LES EHPAD

M. le président. La parole est à M. Arnaud Viala.

M. Arnaud Viala. Monsieur le Premier ministre, monsieur le ministre des solidarités et de la santé, nous souhaitons, Bernard Perrut, Jean-Marie Sermier, Didier Quentin, l'ensemble des députés Les Républicains et moi-même vous alerter sur la situation de nos EHPAD.

Au moins 2 400 résidents de ces établissements ont succombé au coronavirus, et ce bilan est appelé à s'alourdir considérablement dans les prochains jours. La population de certains établissements est même décimée par des vagues de décès absolument effrayantes. Nous devons impérativement protéger leurs pensionnaires et leurs personnels. Les masques, surblouses et gels hydroalcooliques commencent à peine à leur parvenir, mais mieux protéger les EHPAD suppose aussi de multiplier les tests que vous limitez, pour l'instant, aux premiers cas de chaque établissement. La stratégie de l'isolement systématique, retenue faute d'un dépistage d'ampleur, n'est pas satisfaisante tant sont délicates les questions qu'elle soulève sur le plan éthique comme sur le plan fonctionnel. Nous ne pouvons pas durablement couper totalement du monde nos parents et grands-parents, leur infligeant l'épreuve de la solitude et une immense détresse. Nous ne pouvons pas non plus durablement contraindre tant de personnels à se confiner avec les résidents faute de meilleures solutions.

Mes questions sont simples : quand comptez-vous mettre réellement en œuvre un dépistage massif dans les EHPAD ? Comment comptez-vous atténuer le sentiment d'isolement des résidents de ces établissements ?

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Monsieur le député Arnaud Viala, j'ai dit tout à l'heure que les EHPAD faisaient l'objet d'une attention particulière. Les résidents de ces établissements sont des personnes qui, le plus souvent, ont perdu une bonne part de leur autonomie, l'âge moyen y étant de quatre-vingt-cinq ans. Les Français ignorent peut-être que c'est souvent la dernière demeure des personnes âgées fragiles. Chaque mois, plus de 10 000 d'entre elles décèdent en dehors de tout contexte épidémique.

Ce sont donc des personnes particulièrement vulnérables face à toute épidémie grippale, et évidemment face au coronavirus. C'est la raison pour laquelle des décisions difficiles en termes de confinement et de protection ont été prises, difficiles pour les personnes âgées comme pour ceux qui travaillent dans les EHPAD, pour les proches aidants et la famille. La décision de limiter les visites ne peut qu'être pesée et, croyez-moi, aucun dépistage ne remplace le confinement.

Si, demain, s'appuyant sur un dépistage massif des soignants et des résidents d'un établissement qui n'aurait

révélé aucun cas positif on y autorisait les visites, on risquerait d'y faire entrer le virus. Quand bien même tout le monde aurait été déclaré négatif au test de dépistage le lundi, qui vous dit que le mardi une personne contagieuse n'entrera pas dans l'établissement ? À moins de dépister les soignants en permanence, on ne pourra pas assurer un véritable *screening*, c'est-à-dire un dépistage suffisamment précis.

Ce que nous proposons, c'est de resserrer les mailles du filet en dépistant davantage dès la première alerte, dès qu'une personne est malade. Je l'ai dit tout à l'heure, cette stratégie nécessite un travail gigantesque impliquant les collectivités, les élus des territoires, les départements, les maires, les agences régionales de santé, la réserve sanitaire, la puissance étatique, les hôpitaux, les EHPAD eux-mêmes. C'est un chantier gigantesque que celui que nous avons annoncé hier. C'est un objectif très fort que nous nous fixons, parce que c'est à ce prix que nous pourrions renforcer encore le niveau de sécurisation au sein des EHPAD. (*Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM.*)

M. le président. La parole est à M. Arnaud Viala.

M. Arnaud Viala. Monsieur le ministre, il n'est pas du tout dans mon habitude de polémiquer, et tel n'est pas mon objectif, mais la séance de questions au Gouvernement telle qu'elle se déroule actuellement est le seul moment où les députés que nous sommes peuvent vous interroger sur les décisions que vous prenez. Nous y tenons d'autant plus que la démocratie souffre de cette situation, ce que je regrette.

Je vous ai demandé tout à l'heure quand des tests sérologiques seraient disponibles : vous ne m'avez pas répondu.

M. Olivier Véran, ministre. Je n'ai pas eu le temps !

M. Arnaud Viala. Je vous demande maintenant quand les tests seront déployés à une plus grande échelle dans les EHPAD. Je vous ai écouté avec attention ce matin et je comprends vos arguments, mais nous avons besoin d'un calendrier.

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Viala](#)

Circonscription : Aveyron (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2852

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 avril 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 avril 2020](#)